

AVIS DE VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE A COMPTER DU 01/09/2020

Sujet de la mission :	Contribuer à la préservation des plages et des milieux marins associés
Affectation :	Direction générale Territoires et Outre-Mer Direction des Outre-Mer
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Chef du service Opérations
Lieu de la mission :	Trois-Ilets (Martinique)
Durée de la mission :	12 mois

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Situé dans le bassin caribéen, le **Parc naturel marin de Martinique** est le dernier né des Parcs naturels marins et le second plus grand. Il couvre une surface de 48 900 km². Il comprend ainsi toute la ZEE et tout le linéaire côtier de l'île. Il est bordé par les eaux de Sainte-Lucie, de la Dominique, du Venezuela et de la Barbade ; et a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu. Le Parc est constitué d'une équipe de personnels de l'Office français de la Biodiversité (OFB) et d'un Conseil de gestion, assemblée de 53 membres. L'équipe du Parc sera organisée avec une direction (1 directeur et 1 adjoint) et deux pôles : le pôle « Ingénierie » (renforcement programmé à partir de 2021) et le pôle « Opérations » (mise en place fin 2020/2021). Le Parc fait partie de la **Direction des Outre-Mer** et collabore étroitement avec le sanctuaire AGOA, aire marine protégée des Antilles françaises pour la conservation des mammifères marins. Il fonctionne **en réseau (animé par la Direction des aires protégées) avec les sept autres Parcs naturels marins**.

Le décret de création du parc naturel marin de Martinique énonce l'orientation de gestion suivante :

« Engager le tourisme, le sport, les loisirs nautiques et les ports et mouillages dans des pratiques responsables par la formation des acteurs et la mise en place d'équipements adaptés »

Le tourisme représente une activité majeure pour la Martinique. Plus de 70% des touristes de croisière et de séjour font du littoral et de la mer leurs principales motivations de voyage. Les activités de loisir sur le littoral sont nombreuses et importante pour les martiniquais et se développent régulièrement. Le turtle watching est en expansion avec des départs en PMT depuis les plages et est très peu encadré. Toutes ces activités ont des effets cumulés sur le milieu marin.

Description de la mission :

Placé sous la responsabilité du chef du service Opérations du Parc naturel marin de la Martinique, et en coordination avec l'ensemble des chargés de mission et des ambassadeurs, le volontaire contribuera à la surveillance du littoral.

Pour ce faire il prendra part aux actions suivantes :

Activités principales :

- **Participer** à l'identification des équipements adaptés à mettre en place sur le littoral pour limiter les pollutions en mer ;
- **Contribuer** à la diffusion des bonnes pratiques auprès des usagers du littoral (plages, ports,...) ;
- **Participer** à la surveillance des activités de turtle watching et des manifestations sur le littoral ;
- **Contribuer** à l'identification et à la cartographie des occupations du Domaine public maritime.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Ensemble des agents du Parc naturel marin de Martinique
- Ensemble des agents de la Direction des Outre-Mer

Relations externes :

- Les communes littorales
- La DEAL
- L'ONF
- Le conservatoire du littoral et des rivages lacustres

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Les écosystèmes tropicaux
- La gestion intégrée du littoral
- Les systèmes d'information géographique

Savoir-faire opérationnel :

- Capacité d'analyse, de synthèse, de vulgarisation d'études scientifiques
- Sensibilisation aux enjeux marins et à la réglementation
- Collecte de données et cartographie

Savoir-être professionnel :

- Bon relationnel
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général

Autres :

- Sens de l'observation
- Pratique du créole

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Mission en espaces naturels
- Bonne forme physique

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **[VSC_littoral]** à parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 décembre 2020**